

## Le harcèlement à l'école

*Tous concernés!*

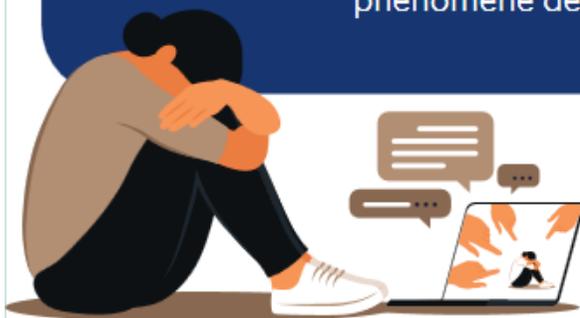
### Le harcèlement c'est quoi ?



Un élève est victime de harcèlement ou d'intimidation lorsqu'il est soumis de façon répétée à des brimades ou des moqueries qui créent un sentiment de mal-être et de souffrance.

### Le cyberharcèlement c'est quoi ?

C'est la continuité de ces moqueries ou intimidations partagées et amplifiées par les réseaux sociaux, phénomène de plus en plus répandu.



### Je suis parent

Restez vigilants :  
parlez régulièrement  
avec votre enfant  
de sa vie à l'école.



En cas de doute,  
parlez-en à l'enseignant(e)  
de votre enfant,  
au directeur/directrice  
ou tout adulte  
de l'établissement.

Ce sont vos interlocuteurs  
pour évoquer le mal-être  
de votre enfant.

Des personnels présents  
sur tout le territoire alsacien  
sont formés au traitement  
de ces situations.



### Je suis élève, victime ou témoin

J'en parle à un adulte  
de l'école ou à un parent  
ou à n'importe quel adulte  
de confiance.

Il t'écouterà et t'aidera  
ou t'orientera  
vers la bonne personne.



**Si vous vivez cette situation :**

**Appelez notre contact académique de proximité  
au 3020 (non au harcèlement)  
au 3018 (cyberharcèlement)**



Écrivez à [nonauharcèlement@ac-strasbourg.fr](mailto:nonauharcèlement@ac-strasbourg.fr)

